

Condition de pose

La température du lieu de pose doit être comprise entre 15 et 25 degrés.

Le taux d'hygrométrie de la pièce doit être compris entre **40 et 65%**.

Le chauffage de la pièce y compris le chauffage au sol, doit être préalablement interrompu 48 heures à l'avance, et doit être remis en marche de manière progressive qu'à partir d'une semaine après la pose.

La pièce doit être mise à l'abri des intempéries.

Le taux d'humidité de l'air pendant la pose doit se trouver le plus proche possible de celle qui sera présente lors de l'usage. Les ouvrages en maçonnerie proche de la pose doivent avoir suffisamment séchés.

La pièce doit être suffisamment ventilée. Pour qu'un support soit prêt à recevoir la pose, il doit absolument être contrôlé.

Sur un support béton, un prélèvement à la bombe à carbure doit être effectué avec un résultat inférieur à 3% d'humidité. Sur une chape anhydride le résultat doit être inférieur à 0,5%. Attention, un humidimètre à pointe ou à contact ne peut servir que d'indication.

L'hygrométrie du parquet doit être aussi vérifiée. Elle doit se situer entre **9 et 11%**. Pour cela nous conseillons un temps de repose du parquet sur place d'au moins 72 heures avant la pose (en laissant les parquets filmés sur la palette). Les autres travaux doivent être finis (peintures, nettoyage ...)

Préparation du support

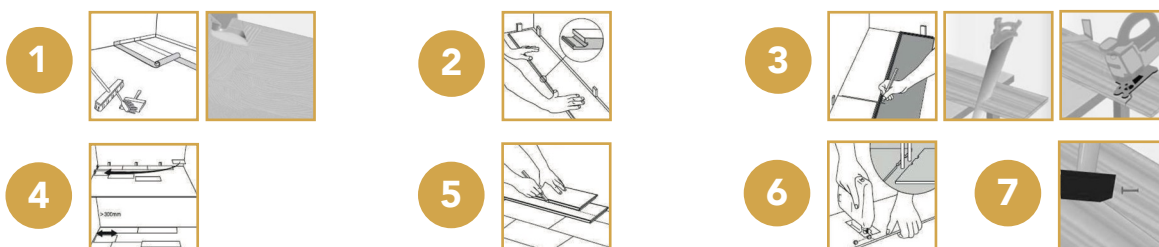
Le support doit être :

- **Plan**, sous une règle de 2 mètres, la variation ne doit excéder 5mm. Si ce n'est pas le cas, utiliser un ragréage de type P3 ou fibré selon support.
- **Sec**, l'humidité du support ne doit pas dépasser 3%, ou 0,5% sur chape anhydrite.
- **Propre**, sans poussières ou gravillons.
- **Normalement poreux**, sans aspect poudreux, ni faïencé ou craquelé, ni crouté.

Le parquet ne doit pas venir en contact avec les maçonneries, les enduits, les plinthes, les huisseries, les tuyaux d'alimentation de chauffage, les autres revêtements de sols, escaliers, foyer de cheminée ...

Ni d'une manière générale avec aucun obstacle. Un joint de dilatation est donc impératif d'au moins 8mm.

Étapes de pose



Étape 1 :

Pose collée DTU 51.2

Pose flottante DTU 51.11

La pose débute à partir d'un des coins de la pièce. Les lames se posent le plus communément perpendiculaire au sens d'entrer de la lumière, ou dans la longueur de la pièce.

Étape 2 :

Pose collée DTU 51.2

Durant la progression de la pose, étalez un peu de colle sur le sol environ 1 m², puis étaler à l'aide d'une spatule n°4 (spéciale parquet) en l'inclinant légèrement vers le bas afin de strier la colle. Rendement de la colle : 1,5kg/m².

Pose flottante DTU 51.11

Durant la progression de la pose, disposez la sous-couche dont les bandes doivent se recouvrir de 20-30 cm.

Étape 3 :

Pose collée DTU 51.2

Pose flottante DTU 51.11

Commencez à poser les lames dans le coin gauche. Veillez à ce que le côté court de la lame soit décollé du mur d'environ 10mm. Utilisez pour cela des cales entre le mur et la lame. Tapez sur le côté pour bien fixer les lames entre elles avec un maillet.

Étape 4 :

Pose collée DTU 51.2

Pose flottante DTU 51.11

En bout de rangée, l'espace entre l'avant dernière lame et le mur peut être insuffisant pour la poser directement. Dans ce cas, mesurez la distance entre l'avant dernière lame de la rangée et le mur. N'oubliez pas de prendre en compte un espace de 10 mm, correspondant au joint de dilatation. Pour cela, placez la dernière lame côté parement contre le sol, le côté avec son profil d'assemblage contre le mur. Reportez le trait de coupe sur la lame. Placez la face de la lame sur la surface de travail et découpez-la sur mesure. Avec une scie égoïne, coupez la lame décor vers le haut. Avec une scie sauteuse, sciez la lame décor vers le bas. Lorsque vous avez coupé la lame aux bonnes dimensions pour le bout de la rangée, posez-la à son emplacement. (Pour un assemblage en R&L : Insérez un tire-lame entre le mur et la lame. Tapez avec un maillet pour emboîter la lame). Posez des cales de 10 mm d'épaisseur le long du mur en les espaçant de 30 cm.

Étape 5 :

Pose collée DTU 51.2

Pose flottante DTU 51.11

Lorsque vous avez posé une première rangée, utilisez une lame sciée pour commencer la rangée suivante. Cette lame doit avoir une longueur minimale de 30 cm. Veillez toujours à ce que les chanfreins possèdent une distance d'au moins 30 cm entre eux. Puis, poursuivez la pose.

Étape 6 :

Pose collée DTU 51.2

Pose flottante DTU 51.11

La dernière rangée de parquet est plus délicate à poser que les précédentes, car il faut souvent redimensionner les lames. Mesurez la largeur de l'espace restant entre l'avant dernière rangée de parquet et le mur, sans oublier de prendre en compte le joint de dilatation. Reportez les mesures sur les lames de parquet à poser. Sciez le parquet pour le mettre aux dimensions voulues. Emboitez les lames. (Pour un assemblage en R&L : positionnez la tire lame entre le mur et la lame et tapez avec un maillet sur le tire-lame afin d'emboîter les lames)

Étape 7 :

Pose collée DTU 51.2

Pose flottante DTU 51.11

Pour les canalisations : mesurez la position des tuyaux, reporter les mesures en rajoutant 10 mm de jeu. Après avoir découpé la lame en suivant les contours, remettre en place le morceau taillé. Enlevez ensuite les cales.

Après la pose

S'il y a besoin de protéger le parquet, utilisez une protection micro perforée ou respirante. Pour la méthode de pose collée en plein, protéger le parquet qu'à partir du moment où la colle est complètement prise et sèche. Ne pas utiliser de film imperméable (polyéthylène ...) Le rendu de l'ouvrage doit être évalué suivant les règles :

- Il doit être conforme aux tolérances sur l'ouvrage terminé exigé par le DTU au minimum à 95% de la surface posée.
- Il doit être apprécié à une hauteur d'1m65 et à une distance de 2 m avec un éclairage non rasant.
- Les joints en bout de lames et en rive ne doivent pas excéder 3 mm.
- Le tuilage des lames ne doit pas être supérieur à 0,5 mm.
- Le DTU indique aussi qu'il est possible que des variations naturelles au niveau du veinage, des reflets et des couleurs soient présents et qu'il faille tenir compte que certaines lames diffèrent au choix fait par le maître d'ouvrage ou son représentant lors de la sélection du produit.